

Vous pensez que le droit de manifester doit être préservé ?  
Vous pensez que dans une société démocratique les citoyens doivent veiller à la  
préservation de ce droit ?  
Vous cherchez à contribuer à la préservation de cette liberté ?

**Venez participer à la rencontre organisée par  
l'ONL - Observatoire Nantais des Libertés  
le vendredi 17 janvier  
sur les Observatoires et la liberté de manifester  
avec Jean Jacques Gandini  
Ancien Président du Syndicat des Avocats de France,  
Coordinateur de la Legal Team LdH de Montpellier**

De 16h30 à 19h à la Maison des syndicats 1, place de la Gare de l'État, 44200 Nantes Tram 1 :  
arrêt Médiathèque ou Chantier Naval

**Réunion d'information et d'échange** sur l'observation des manifestations et des pratiques policières

Cette réunion a pour but d'échanger sur les objectifs, les pratiques et les usages de l'observation citoyenne en  
manifestation à partir des expériences de Montpellier et de Nantes. À quoi sert d'observer ? Quoi observer, les  
manifestations ou les pratiques policières ? Observer est-il un droit ? Faut-il être visible et par quels moyens ?  
Peut-on se protéger et comment ? Faut-il être neutre et comment ? Comment recueillir des témoignages ?  
Comment utiliser efficacement les observations et les informations, notamment au niveau du suivi judiciaire ?

De 20h30 à 22h30, Maison de l'Avocat, 25 r La Noüe Bras de Fer, 44202 NANTES, Tram 1 : arrêt  
Médiathèque ou Chantier Naval

**Conférence débat : Le droit de manifester aujourd'hui,**  
Quel rôle pour les observatoires ?

Depuis bientôt 5 ans les conflits sociaux et sociétaux ont donné lieu à une multiplication de manifestations. Les  
pratiques de maintien de l'ordre ont engendré des milliers de blessures, des centaines de mutilations, plus de 10  
000 interpellations, plus de 3 000 condamnations, dont le tiers à une peine de prison ferme. La violence qui  
s'exprime et s'exerce décourage de manifester. Des groupes de citoyens tentent d'intervenir pour aider les  
manifestants à exercer leur droit de manifester : street-médic pour aider les blessés, Legal Team pour aider les  
personnes interpellées et mises en cause, observatoires pour documenter les pratiques policières, en dénoncer les  
dérives et évaluer leur légitimité. Cette conférence proposera un focus sur l'intérêt « d'observer » les pratiques de  
maintien de l'ordre, les conditions de réalisation de ces observations, leur exploitation et leurs limites.

*L'Observatoire nantais des libertés avec les associations ; Association Républicaine des Anciens Combattants,  
Attac, Droit au logement, Association France Palestine Solidarité, Ligue de l'Enseignement-Fédération des  
Amicales Laïques, Ligue des droits de l'Homme, Maison des Citoyens du Monde, Mouvement contre le Racisme  
et pour l'Amitié entre les Peuples, Mouvement National de Lutte pour l'Environnement, Syndicat de la Médecine  
Générale, Syndicat des Avocats de France, Tissé Métisse. Adresse électronique : [ONL@rezocitoyen.net](mailto:ONL@rezocitoyen.net)*